

LOGO



Cancer

Le dépistage
peut sauver
des vies

Le dépistage, c'est

Ça sert à quoi ?

L'intérêt du dépistage du cancer est de détecter une tumeur le plus tôt possible, avant l'apparition des premiers symptômes.

Il permet également de déceler des lésions précancéreuses, avant qu'elles n'évoluent en cancer. Les traitements seront alors moins lourds et les effets secondaires, réduits.

Résultat ?

Plus de chances de guérir... Aujourd'hui, cinq cancers peuvent être dépistés et trois font l'objet de recommandations nationales.

plus sage

Les cancers qui peuvent être dépistés



TROIS CANCERS PEUVENT ÊTRE DÉPISTÉS AVANT L'APPARITION DES SYMPTÔMES

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le dépistage peut être organisé ou individuel

Organisé : la caisse primaire d'assurance-maladie envoie un courrier à certaines catégories d'assurés sociaux (selon l'âge et de le sexe), les invitant à réaliser un examen de dépistage, pris en charge à 100 %.

Individuel : il est décidé conjointement par le médecin et son patient, en fonction de critères personnels.

- **Le cancer du sein**
Par une mammographie (radiographie des seins) et une échographie.
- **Le cancer colorectal**
Par un test immunologique, c'est-à-dire une recherche de sang dans les selles.
- **Le cancer du col de l'utérus**

Par un frottis, prélèvement indolore de quelques cellules du col de l'utérus effectué par un gynécologue. Dans ces cas, le dépistage est pris en charge à 100 % par l'assurance-maladie.

Deux autres cancers peuvent être détectés tôt, grâce à l'observation des premiers symptômes : les cancers de la peau et de la cavité buccale.

Le cancer du sein

En France, il est le cancer féminin le plus fréquent : chaque année, on dénombre 59 000 nouveaux cas et une femme sur huit en sera atteinte au cours de sa vie. Mais, détecté à un stade précoce, il peut être guéri dans neuf cas sur dix.

SPECIMEN

Comment se passe le dépistage organisé ?

Je suis une femme...

... de moins de 50 ans

Le dépistage du cancer du sein n'est pas recommandé, sauf si il y a des cas de cancers dans la famille. Vous avez un doute ? **N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre gynécologue.**



PRATIQUE

La mammographie

est indolore.

Les résultats sont immédiats. En cas de doute, on conseillera de consulter le généraliste ou le gynécologue pour effectuer d'autres examens (biopsie, échographie...), qui seront pris en charge par

l'assurance maladie aux conditions habituelles de remboursement.

Après chaque mammographie, conservez les clichés ainsi que le compte rendu. Pensez à les rapporter lors de l'examen suivant,

afin que le radiologue puisse comparer les anciens et les nouveaux clichés.

Un médecin traitant, un gynécologue ou une sage-femme peuvent, entre deux mammographies, **réaliser un examen clinique des seins, pour plus de prévention.**



... entre 50 et 74 ans

Tous les deux ans, un courrier de la caisse primaire d'assurance maladie invite les femmes à effectuer une mammographie et un examen clinique des seins. **Vous devez prendre rendez-vous avec l'un des radiologues agréés mentionné sur la liste incluse dans le courrier.**

... de plus de 74 ans

Les invitations systématiques ne sont plus envoyées. **Parlez-en à votre médecin traitant qui vous conseillera.**

Le cancer du sein

C'EST NOUVEAU!

Consultations de prévention

A 25 ans, les femmes sont invitées à une consultation de prévention des cancers du sein et du col de l'utérus, prise en charge à 100 % par l'assurance-maladie. Lors de cette consultation sont évoqués et évalués les facteurs de risque (tabac, alcool, alimentation, etc.).

A partir de 50 ans, une seconde consultation de dépistage est organisée avec un suivi personnalisé en fonction des facteurs de risque. Les échographies complètes et les mammographies sont remboursées intégralement.



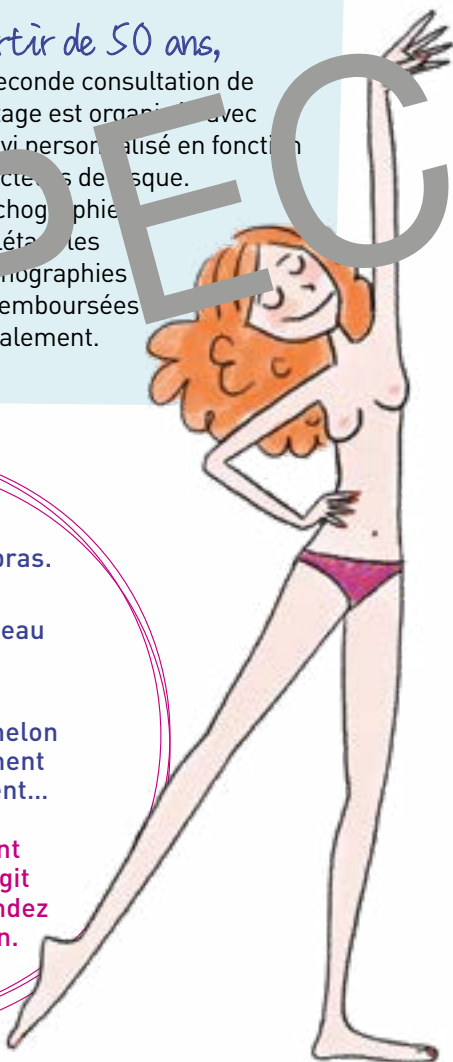
LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER

Une grosseur dans le sein ou sous un bras.

●
Une modification de la peau (rougeur, œdème...).

●
Une modification du mamelon ou de l'aréole : changement de coloration, écoulement...

Ces signes ne signifient pas forcément qu'il s'agit d'un cancer, mais demandez l'avis de votre médecin.





OCTOBRE

Rose

En France, depuis 1994, la manifestation Octobre rose vise à informer les femmes du rôle et de l'importance du dépistage précoce. Le symbole de cet événement est le ruban rose.

De nombreuses animations sont organisées pendant ce mois, à l'initiative d'associations et de mutuelles : courses à pied, marches, ventes aux enchères, stands d'information, collectes...

Cette grande manifestation internationale a également pour but de collecter des fonds destinés à la recherche, notamment pour en savoir plus sur les cancers héréditaires.

5 % des cancers du sein surviennent chez des femmes porteuses d'une prédisposition génétique.

POUR CONNAÎTRE LES ÉVÉNEMENTS :
octobre-rose.ligue-cancer.net

Le cancer colorectal

Le cancer colorectal se développe à partir de polypes, lésions bénignes de la paroi intestinale. Il touche près de 45 000 personnes par an, à 95 % des plus de 50 ans. Détecté à un stade précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

DEUX EXAMENS DE DÉPISTAGE

Le test immunologique, recommandé entre 50 et 74 ans pour les personnes sans symptômes et non à risque. Simple et indolore et se réalise à la maison.

La coloscopie, réalisée chez les personnes à risque et les personnes présentant un résultat positif au test immunologique (environ 4 % des cas).



Je suis un homme
ou une femme...

Comment
se passe le
dépistage
organisé

... de moins de 50 ans

Le dépistage n'est pas recommandé, sauf cas particuliers, notamment en cas d'antécédents personnels ou familiaux. **N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant.**

...entre 50 et 74 ans

Le dépistage est recommandé à tous. Une invitation au dépistage est envoyée tous les deux ans au domicile. **Le test immunologique nécessite un seul prélèvement de selles pour rechercher la présence de sang.**

...de plus de 74 ans

Les invitations ne sont plus envoyées. **Votre médecin traitant vous conseillera éventuellement de continuer les examens si nécessaire.**



**LES SIGNES
QUI DOIVENT
ALERTER**

Si vous observez du sang dans les selles, si vous avez des douleurs abdominales, de la fièvre... **n'hésitez pas à consulter votre médecin.**

MARS BLEU

C'est le mois d'information et de sensibilisation au dépistage organisé du cancer colorectal. Les mutuelles sont mobilisées autour de cet événement et de nombreuses manifestations gratuites sont organisées.

Renseignez-vous.

Le cancer du col de

Chaque année en France, près de 3 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus sont détectés. Ce cancer, principalement provoqué par certains papillomavirus humains (Hpv), se transmet par voie sexuelle.

Pourtant, il peut être dépisté précocement, grâce au frottis ou même évité grâce à la vaccination pour les jeunes filles à partir de 11 ans.

À SAVOIR

Le frottis cervico-utérin

est un examen simple, rapide et indolore, qui consiste à prélever des cellules sur le col de l'utérus. Le prélèvement est ensuite adressé au laboratoire. Les résultats sont transmis au médecin.



l'utérus

C'EST NOUVEAU !

Les femmes de 25 à 65 ans

qui n'ont pas été sé de frottis cervico-vaginal depuis au moins trois ans seront invitées, par courrier, à se rendre chez un médecin ou une sage-femme pour effectuer l'examen. Le frottis sera pris en charge à 100 % par l'assurance-maladie. Ce programme de dépistage organisé est le troisième en France.

Avant 25 ans

Le dépistage n'est pas recommandé, car ce cancer est rare chez les femmes jeunes, sauf cas particulier.

Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre gynécologue au moindre doute.

Après 65 ans

Le suivi par un gynécologue ou un médecin traitant reste conseillé.

Le cancer du col de l'utérus

Un vaccin efficace

Il existe un vaccin sûr et efficace pour prévenir les infections par les virus les plus fréquents, responsables de 70 % des cas de cancers du col de l'utérus. La vaccination est pour l'instant recommandée en France pour les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans, avec un rattrapage jusqu'à 19 ans révolus.

À SAVOIR

Objectif :
60 % de femmes vaccinées

En France, moins de 20 % des jeunes filles sont vaccinées, alors que le Plan Cancer 2014-2019 fixe un objectif de 60 %.

Mais attention, même si on est vaccinée, il est indispensable de faire un frottis tous les trois ans.



Pour les jeunes filles de 11 à 14 ans révolus

La vaccination est efficace à condition d'être pratiquée avant le début de la vie sexuelle. Elle se déroule en deux injections espacées de six mois.

Comment ça marche ?

Pour les jeunes filles et jeunes femmes de 15 à 19 ans révolus

Trois injections sont nécessaires, selon le schéma suivant : la deuxième a lieu un ou deux mois (selon le type de vaccin) après la première et la troisième est faite six mois après la première.



Le vaccin est pris en charge à 65 %

par l'assurance-maladie, le reste par la mutuelle.

Pas organisés, mais

Certains cancers ne font pas l'objet d'un programme de dépistage organisé, mais peuvent quand même être repérés précocement, grâce à des examens simples.

Les cancers de la peau

Les plus fréquents sont les carcinomes (90 % des cas). Ils apparaissent généralement après 50 ans.

Les mélanomes sont plus rares mais plus agressifs.

IL EST CONSEILLÉ :

- de consulter son médecin traitant ou un dermatologue une fois par an pour qu'il vérifie la peau ;
- de réaliser une auto-surveillance de la peau tous les trois mois (surveiller les grains de beauté, la texture, les changements de couleur de la peau...). Demandez conseil à votre médecin traitant ou dermatologue pour connaître les bons gestes.



recommandées

Les cancers de la cavité buccale

Il se développe au niveau de la langue, du palais, des joues, des gencives, des lèvres et du plancher buccal ou des amygdales.

Tout le monde est concerné et certains comportements tels que le tabagisme et la consommation d'alcool sont aggravants. Si vous remarquez une lésion qui persiste plus de dix jours, prenez rendez-vous rapidement avec votre médecin traitant ou votre chirurgien-dentiste.

En débat
Faut-il
dépister
le cancer du
poumon ?

Il est le plus meurtrier et la mise en place d'un dépistage serait, d'après des études récentes, le moyen de sauver 7 500 vies chaque année. La Haute Autorité de santé juge que le ratio bénéfice/risque n'est pas en faveur d'un dépistage organisé.

